Malgré la Covid19
DES PROJETS INNOVATEURS, POUR DES SERVICES PLUS EFFICACES ENCORE !

Plus spécifique, mais pas moins symptomatique du constant souci de mieux coller aux besoins des usagers, d'adapter l'outil, de le rendre plus performant, « **Estiv'âge** » cible les communes de Berlaimont, Leval, St Rémy Chaussée, Taisnière-sur-Hon, Fontaine-au-bois, Le Favril, Maroilles, Glageon, Ferrière-la-petite et Sars-Poteries. Il vise à rompre l'isolement, favoriser le lien social l'été, l'ADAR ayant développé une compétence de stimulation cognitive et une bibliothèque d'outils spécialisés à partir de sa gestion d'un accueil de jour à Fourmies.

Elle a ainsi construit une "prestation" d'atelier mémoire et gère, depuis 2007, des ateliers en Sambre-Avesnois (10 en 2019), en binôme professionnel/bénévole pour une attention soutenue à tous les participants. La demande ne cesse de s'accroître dans les petites communes. Elles trouvent avec l'ADAR un partenariat opérationnel immédiat, un apport technique (méthode, matériel, contenu) et la dynamique sociale des acteurs locaux et bénévoles.

L'été, le sentiment d'isolement s'amplifie chez les plus de 60 ans : la commune est vidée d'une partie de la population (vacances), des commerces sont fermés, les activités souvent interrompues. Grâce à sa présence sur tout le territoire, l'ADAR vise à réduire cet isolement par des ateliers d'été pour éviter la cassure du lien et en susciter de nouveaux. Cette action comprend communication, information, sensibilisation des personnes isolées (en partenariat avec le CLIC, les réseaux partenariaux et l'aide à domicile), avant la préparation du programme Estiv'âge, la mobilisation des salariés et des bénévoles, la réservation des salles, la mise en place (1-7/31-8) et début septembre, un bilan.

Avec « **Mémor'Age** » l'objectif plus spécifique est, par des ateliers mémoire, de permettre une remobilisation des fonctions cognitives, la dédramatisation de l'oubli, la prise de confiance en soi et la resocialisation. Ces ateliers prévoient des temps de préparation et des mallettes pédagogiques, la coordination des réunions de préparation professionnelles et bénévoles (2h par mois), le soutien d'un psychologue (1h par mois/ atelier). Ce soutien technique complète les outils d'animation des ateliers et suit l'évolution des situations individuelles. Le lieu de ces ateliers est fonction des demandes.

Enfin, c'est un ambitieux *aggiornamento* interne qui est visé par le 4° grand chantier : **déplacer le pôle administratif dans la vie de la structure** et en faire une ressource qui supervise les relations entre les intervenants, **en plaçant les liens avec l'usager au centre dans la planification**. Le travail en équipes autonomes devrait ainsi généraliser une Intervision qui favorise la régulation, la médiation, le contrôle entre pairs, avec une supervision et un accompagnement par les managers rattachés au pôle administratif.

La gestion des services se concentre au niveau de l'équipe de direction, mais des décisions financières se prennent à tous les étages (Temps de trajet/kilomètres, modulation du temps de travail, remplacements, positionnement des qualifications sur les prises en charge, arrêts maladie, temps de réunion et de synthèse). Chacun participe à des décisions qui engagent des charges financières. L'image du panier percé illustre la difficulté à maîtriser des déficits qui sont le fait des actions quotidiennes que chaque micro-fuite alimente. L'objectif est de changer de modèle pour valoriser la qualité des services et l'attractivité des métiers et de mobiliser chacun envers le cadre économique et les résultats.

Ce projet s'articule autour de 4 axes : une gestion financière basée sur le pilotage des budgets prévisionnels, le passage d'une planification directive à la création d'équipes autonomes, des tableaux de bord adaptés, une valorisation du personnel en lien avec les progrès économiques.

Ce projet touche tous les échelons de l'ADAR : les intervenantes à domicile, avec une évolution importante de leur rôle dans la planification des prises en charge et des changements. Elles passeront à un cadre collectif d'équipes autonomes et les Assistants techniques à un rôle d'accompagnement des ressources. Les Coordinatrices (responsables de secteurs) passeront à une fonction d'évaluation et de conduite du projet personnalisé, en coopération avec les acteurs du parcours de soins. Les usagers s'adresseront directement à leurs intervenantes pour les plannings d'intervention. Enfin, les responsables de service seront associés aux résultats avec le service financier et la direction. En outre, ils formaliseront davantage les partenariats externes. Un vaste chantier, dont nous reparlerons !

Un voyage quand même !

Les habituels séjours d'été pour seniors ont dû être annulés suite au Covid19. Devant la déception, une formule allégée a été proposée, et immédiatement plébiscitée : 3 jours dans la Manche et les îles anglo-normandes. Nous en reparlerons !

Directeur de publication :
Daniel LEROUX

Rédaction :
Philippe TABARY

ADAR
SAMBRE-AVESNOIS
54, rue Berthelot
BP 10058
59613 FOURMIES
Cedex
Tél. 03 27 60 35 93
Fax : 03 27 57 41 45
N° Vert : 0800 218 784
www.adar.pro
contact@adar.pro
Antenne Sambre
Maison de Santé
2, rue Jean Jaurès
59620 AULNOYE-AYMERIES

Côté Famille
2, place de la Concorde
B.P. 90015
59601 MAUBEUGE CEDEX

Réalisation :
I LOVE PRINTING - FOURMIES
(KAGAMI COMMUNICATION)
06 89 82 25 36

Octobre 2020 Numéro 57 • Trimestriel gratuit

Part'âge en Avesnois

ADAR SAMBRE - AVESNOIS

ÉDITORIAL

UN HOMMAGE MÉRITÉ !

À toute chose malheur est bon. C'est bien ainsi qu'il faut juger la reconnaissance officielle, prime spécifique à l'appui, du rôle essentiel, et souvent irremplaçable, des aides à domicile face au Coronavirus.

Regrettons qu'il ait fallu cette dramatique pandémie pour faire enfin droit aux revendications bien anciennes des syndicats et de nos associations : l'ADAR pour sa part n'a cessé de plaider pour une meilleure reconnaissance - et d'abord une reconnaissance pure et simple - du rôle irremplaçable des aides, et de leur apport à la collectivité et à nos aînés.

Cette crise - et nous n'en sommes hélas pas sortis ! - a tragiquement illustré cet apport essentiel. Et les chiffres officiels confirment que l'essentiel des aînés emportés par le virus ont été frappés en maison de retraite, malgré la vigilance du personnel et des gestionnaires. Au point qu'on s'interroge sur le modèle même des EHPAD.

La grande majorité des seniors souhaite rester à domicile le plus longtemps possible. Investir dans les aides, c'est donc la meilleure réponse à ce souhait : telle fut la raison de naître et telle demeure la raison d'être de l'ADAR. L'allongement constant de l'espérance de vie donne à cette mission une importance croissante : la prime aux aides à domicile en est une reconnaissance de plus. Il faut oser aller plus loin car ce métier, ingrat et trop longtemps méconnu, mérite et exige reconnaissance. A tous les sens de ce mot !

Daniel LEROUX
Président

Malgré la Covid19
DES PROJETS INNOVATEURS, POUR DES SERVICES PLUS EFFICACES ENCORE !

Par-delà les urgences immédiates et les contraintes multiples liées au confinement, aux exigences de distanciation et des gestes-butoirs, à l'approvisionnement aléatoire en masques, visières et autres équipements aussi impératifs que clairsemés, à la continuité du service et à la vigilance accrue envers un public à haut risque et psychologiquement fragilisé, la vie de l'ADAR continue, avec notamment le souci de préparer de nouvelles avancées et de nouveaux services, pour garantir continuité, efficacité, technicité. Ainsi en est-il de 4 projets dont l'avancement marquera le quotidien de nos aides à domicile et de nos « clients ». Les voici évoqués, sans ordre hiérarchique.

Le projet le plus ambitieux, dans ses objectifs et ses engagements, financiers notamment, s'inscrit dans **une convention avec le Département**, devant le constat d'un poids relatif plus important des seniors dans la démographie du Nord. L'enjeu est de maintenir un capital autonomie le plus favorable possible et d'éviter l'isolement au fur et à mesure de l'âge. Ce risque est plus important chez nous, malgré les solidarités familiales et de proximité : les spécificités des territoires, les revenus limités, l'offre de service face à la perte d'autonomie créent de fait des contextes locaux très disparates. Ainsi, 78% de nos seniors ont des contacts sociaux moins d'une fois par semaine !

Vu l'augmentation continue de l'espérance de vie et le vieillissement des handicapés, avec une progression des maladies neuro-dégénératives, **la prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement du vieillissement** incite à mobiliser l'ensemble des politiques publiques contre l'isolement et pour le renforcement des liens de proximité, les initiatives citoyennes et le lien social des aînés.

Dans cette optique opérationnelle, 6 axes stratégiques ont été définis : améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie ; prévenir les pertes d'autonomie évitables ; éviter l'aggravation des incapacités constatées ; réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ; former les professionnels ; développer la recherche et les stratégies, l'évaluation. Il est ainsi prévu un soutien renforcé en fonction des principes d'action favorisant le maintien à domicile le plus longtemps possible comme choix privilégié, le développement du lien social, de solidarité de proximité et la citoyenneté en y incluant les ainés. Sont privilégiés les projets luttant contre le repli des aînés dans des secteurs particulièrement isolés, la coopération des intervenants pour une plus grande prévention, le lancement de stratégies d'intervention collective des acteurs par des coopérations nouvelles, l'ouverture à de nouveaux publics et de nouveaux territoires, le développement d'actions innovantes, l'encouragement à l'expression des besoins et à des projets s'inscrivant dans une logique de développement social local, le repérage et le soutien de petites initiatives de terrain, une territorialisation accrue des projets de prévention et une évaluation en continu pour adapter les actions, dans un souci d'amélioration continue de la qualité des services.

(Suite en page 4)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 S'EST TENUE A AVESNELLES.

Traditionnellement comme statutairement convoquée au printemps, l'assemblée générale annuelle de l'ADAR s'est tenue, crise du coronavirus oblige, le 8 septembre dans la salle Fr Baroche du Cardé d'Avesnelles. Une soixantaine de personnes, administrateurs, personnel, représentants de structures amies participaient aux travaux, ouverts par D. Leroux, Président, qui excusa tout d'abord diverses personnalités avant de présenter les bilans de l'année 2019.

De son intervention, qui évoqua sur les projets de rénovation et les tâches nouvelles, retenons le recul de 4,5%, nouveau et inhabituel, du volume d'activités, en particulier sous la forme « mandataire », dont les usagers s'orientent de plus en plus vers l'aide personnalisée, celle des familles suite à des difficultés d'accès aux prestations de la CAF, celle du secteur handicap, suite à des réductions dans les dotations et les services à la personne suite à des dotations moindres des caisses de retraite et à une concurrence accrue.

L'aide en gérontologie, le secteur Alzheimer, les soins infirmiers à domicile et le service, très particulier et très rare, de l'homme toutes mains (petites réparations, entretien léger du logement ou du jardin...) continuent à progresser. Au final, l'ADAR en 2019, c'était 404 emplois, à 95% féminins, et 90 recrutements pour les remplacements d'été !

Le Directeur, A. Beaurepaire, revint sur ces données avant de commenter les grandes évolutions en cours et les difficultés inhérentes au financement réduit, et aux tarifs bloqués depuis 4 ans par le Département. Il rappela l'attente d'une grande loi sur la dépendance, susceptible de mieux mettre en exergue l'apport de structures comme l'ADAR dans la bonne marche de la société et le traitement personnalisé des plus fragiles. Il releva en outre les nombreux messages de félicitations et de satisfaction enregistrés suite aux prestations ; une présentation de l'enquête de satisfaction par Mmes François et Durieux permit de souligner ces points ; on regretta simplement le relatif faible taux de réponses (25%) aux questionnaires étudiés minutieusement pour générer des améliorations nouvelles.

Chacun releva les réclamations relatives à la trop grande fragmentation des temps d'intervention, parfois ramenés à 30mn plusieurs fois dans la journée contre 1h30 ou plus d'un seul bloc jadis. La gestion des déplacements s'en trouve compliquée, l'organisation des travaux tout autant, et les usagers se plaignent de changements trop fréquents des intervenantes. Face à ces remplacements perturbants, des équipes plus restreintes, et plus soudées, sont mises en place, pour réduire le nombre de personnes susceptibles d'intervenir. Sur la ponctualité des interventions, les horaires annoncés sont désormais assortis d'une marge de flottement, pour tenir compte des distances et des impondérables.

Dominique Ducanchez, Administratrice de l'ADAR commenta ensuite le bilan financier de l'exercice, d'où il ressort en particulier, et cela mérite d'être rappelé, que moins de 1% des recettes vient de subventions, l'ADAR étant financée pour ses prestations et non pour son fonctionnement. Le Commissaire aux comptes F-X Zalisz, commenta ces résultats dont il approuva l'authenticité. A. Beaurepaire rappela le rôle irremplaçable de l'ADAR comme acteur du territoire et souligna au passage qu'en 2020, le service à domicile a continué malgré la crise sanitaire et le confinement, alors que tous les autres types de services s'étaient interrompus.

Après les votes statutaires, le Conseil d'administration vit l'arrivée de Marie Fouteret, Serge Gunst et Marie-Christine Mercier au CA, où des sièges restent à pourvoir. Des applaudissements traduisirent la reconnaissance de l'ADAR envers Mme Evelyne Mareaux, MM Jean-Marie Vin et Jean-Jacques Anceau qui ne se représentaient pas. Mme Perrine Planque, la nouvelle responsable des ressources humaines, fut ensuite présentée, avant la mise à l'honneur d'intervenantes méritantes dans les différents secteurs d'activité. Le verre de l'amitié conclut les travaux. A noter encore que, répondant en cela à un souhait des AG antérieures, un petit dossier de présentation avait été remis à chacun lors de l'émargement.

MARIE FOUTERET, UNE SPORTIVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Profil

Fille d'une coiffeuse maubeugeoise et habitant Aulnoye depuis 9 ans, Marie Fouteret remplace Michel Dewaele au Conseil d'administration de l'ADAR. Épouse d'un masseur-kinésithérapeute et mère d'un garçon de 6 ans, cette titulaire d'un brevet d'Etat d'éducatrice sportive pour tous, option animatrice socio-éducative, a d'abord travaillé 7 ans en Institut Médico-Éducatif, puis 3 ans en maison de retraite tout en menant une deuxième vie de labeur non moins intense. Elle a en effet été basketteuse professionnelle pendant 10 ans, à l'USVO puis à St Amand-les-eaux.

- Et après le sport ?
J'ai toujours voulu me former et travailler à côté de ma carrière professionnelle, qui pouvait s'arrêter du jour au lendemain à cause d'une blessure. Ça n'a pas toujours été évident mais j'y suis arrivée et j'en suis fière ; à Aulnoye, le projet du club m'intéressait et nous sommes montés de Nationale 3 à Ligue 2. Je continue à jouer, mais à un niveau plus modeste, et je transmets mon expérience aux plus jeunes avec énormément de plaisir.

En 2012, j'ai obtenu mon Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) et je suis cadre intermédiaire à la résidence Services Rita Carpentier, qui accueille tous types de handicaps et vient d'être agréée pour 15 ans, avec 16 personnes en difficultés motrices, sensorielles, intellectuelles, parfois conjuguées. Il s'agit d'un habitat inclusif, alternatif aux résidences spécialisées ou classiques.

- Quel en est le but ?
Son objectif est de permettre de vivre dans un espace sécurisant et sécurisé, par l'environnement, le matériel et l'encadrement, de garantir un accueil à vie si possible et souhaité, ou un lieu de transition vers un autre type d'hébergement autonome et/ou d'accompagnement médico-social, de rassurer les familles sur le devenir de leur proche, de vivre de façon indépendante sans se sentir isolé, d'assurer un hébergement de qualité et adapté.

- Comment vous êtes-vous intéressée à l'aide à domicile ?
L'aide à domicile, je l'ai découverte à ma prise de poste en 2011. En effet, les résidents sont en semi-autonomie et peuvent faire appel à des associations d'aide à domicile pour le repassage, l'entretien de leur logement, les courses, le transport... Et les associations de ce type se multiplient...

- Qu'est-ce qui vous amène à l'ADAR ?
Au Conseil d'Administration du CCAS d'Aulnoye, j'ai rencontré D. Leroux qui m'a proposé d'intégrer l'ADAR. Celle-ci intervient déjà chez certains résidents : je vais pouvoir mieux découvrir l'association, acquérir de nouvelles compétences et peut-être apporter mon expertise dans l'accompagnement des personnes en semi-autonomie, voire en autonomie.

- Quelles sont les perspectives selon vous pour l'aide à domicile ?
Le maitre mot du Département est le maintien à domicile ; l'aide à domicile contribue à cette action en accompagnant les personnes dans certains actes de la vie courante. C'est aussi une présence, un lien social, parfois le seul. L'aspect humain, voire psychologique est primordial, il n'y a pas que le côté technique. Les aides à domicile peuvent rendre autonomes, dans certains actes de la vie des personnes en situation de handicap, leur maintenir une autonomie, voire une semi-autonomie.

Je parle pour la Résidence Services : Pourquoi pas les faire intervenir lors de nos projets personnalisés pour que tout le monde travaille dans la même direction pour le résidant et continuer à les faire évoluer ou leur permettre de maintenir une certaine autonomie. Mais est-ce qu'elles vont pouvoir être libérées pour ces réunions ?

- Qu'est-ce qui vous amène à l'ADAR ?
Au Conseil d'Administration du CCAS d'Aulnoye, j'ai rencontré D. Leroux qui m'a proposé d'intégrer l'ADAR. Celle-ci intervient déjà chez certains résidents : je vais pouvoir mieux découvrir l'association, acquérir de nouvelles compétences et peut-être apporter mon expertise dans l'accompagnement des personnes en semi-autonomie, voire en autonomie.

- Comment jugez-vous l'aide à domicile durant la crise du Covid ?
La crise du COVID a « chamboulé » notre cadre d'action. Mais les aides à domicile ont continué à travailler pendant cette crise car il y avait encore plus de besoins de leur aide. Les associations ont pris des risques tant pour les personnes accompagnées (personnes accompagnées plus fragiles) que pour leurs salariés, malgré des protocoles bien stricts.

- Quel message aux aides elles-mêmes ?
Comme vous le faites déjà si bien, vous devez continuer à être positives, être dans la compréhension et la prévention mais pas dans l'assistanat systématique, Amener une présence tout en étant discrètes !

Propos recueillis par
Philippe Tabary.

Robert Lacombled s'en est allé...

Membre de notre CA avant de céder son mandat, faute de disponibilité et pour raison de santé, à M. Dewaele, Robert Lacombled nous a quittés début juillet, vaincu par la maladie. Ce cheminot viscéralement attaché au monde du rail était un militant de tous les combats justes : syndicaliste, conseiller municipal, puis adjoint à Aulnoye pendant 25 ans, vice-président du SIVS, puis de la communauté de communes et de l'agglo, adhérent actif de la FNACA (anciens combattants d'Afrique du Nord), passionné de la Palestine et de Cuba, il s'était beaucoup investi dans l'action sociale (l'insertion notamment) et le CCAS, qu'il représenta parmi nous à l'ADAR.